

Énoncé de position

Avancement des connaissances chez le personnel enseignant des sciences infirmières

En tant que porte-parole national pour l'enseignement en sciences infirmières au Canada, l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) a le mandat de promouvoir des normes élevées pour les programmes de premier cycle et de cycles supérieurs pour les infirmières et infirmiers. L'avancement des connaissances est reconnu à l'échelle nationale et internationale comme un élément essentiel de la qualité des études de premier cycle (American Association of Colleges of Nursing, 2008; Conseil des ministres de l'Éducation, Canada, 2007). Sa promotion est donc au cœur de la mission de l'ACESI.

Le présent énoncé de position vise à exprimer la position de l'ACESI sur la définition de l'avancement des connaissances et sur la gamme complète des activités qui constituent l'avancement des connaissances. Il est fondé sur la vision de Boyer des quatre domaines de l'avancement des connaissances (Boyer, 1990), intègre les normes subséquentes de l'avancement des connaissances élaborées par Glassick, Huber et Maeroff (1997), en plus de définir des critères de délimitation de l'avancement des connaissances (Fincher et Work, 2006; Glassick et coll., 1997).

Contexte

Le baccalauréat étant le diplôme qui permet d'accéder à la pratique des infirmières et infirmiers autorisés dans la plupart des provinces et territoires canadiens, le personnel infirmier en milieu universitaire est chargé de s'engager dans l'avancement des connaissances et la progression du savoir infirmier. Pour répondre aux besoins de développement des connaissances dans une profession de la pratique, les écoles canadiennes de sciences infirmières ont adopté une conceptualisation élargie de l'avancement des connaissances plutôt que de la restreindre au domaine traditionnel de la recherche axée sur la découverte. Ces besoins comprennent l'établissement d'un ensemble de connaissances scientifiques pour sous-tendre la discipline, la mise en

valeur de l'enseignement des sciences infirmières en faisant progresser les connaissances en matière d'enseignement et d'apprentissage en sciences infirmières, la création de nouvelles connaissances par l'entremise de l'intégration et de la synthèse des connaissances actuelles, et la création de connaissances à appliquer à la pratique et aux services infirmiers. Les quatre domaines de l'avancement des connaissances définis par Boyer (1990), soit la découverte, l'enseignement, l'intégration et l'application, saisissent les limites plus générales nécessaires pour faire progresser la pratique et la discipline des sciences infirmières. Les domaines servent de base pour la définition de l'avancement des connaissances de l'ACESI et sont considérés comme interdépendants, et le recoupement avec des activités liées à l'avancement des connaissances est souvent présent dans plus d'un domaine.

Définition de l'avancement des connaissances

L'avancement des connaissances englobe de multiples activités intellectuelles et créatives qui comportent la création, la validation, la synthèse et l'application de connaissances appuyant la science, l'enseignement et la pratique. Les domaines de l'avancement des connaissances comprennent de la recherche qui enrichit un ensemble de connaissances scientifiques (avancement en matière de découverte), de la recherche sur la pédagogie de la discipline et un désir de comprendre comment les étudiantes et les étudiants apprennent et comment l'enseignement influence ce processus (Allen et Field, 2005) (avancement en enseignement), l'avancement des connaissances liées à l'expertise pratique (avancement en matière d'application) et l'acquisition de perspectives nouvelles dans le contexte d'un travail intégratif, interdisciplinaire et de synthèse (avancement en matière d'intégration) (Boyer, 1990).

L'avancement des connaissances dans tous les domaines comprend la réflexion rigoureuse, le savoir-faire et de nouvelles façons d'envisager les sujets d'intérêt. Il reflète les normes qui orientent l'évaluation de l'avancement des connaissances, telles qu'elles ont été établies par Glassick et des collègues (1997), qui s'appliquent aux quatre domaines. Voici ces six normes qualitatives :

1. des buts clairs;
2. une préparation adéquate;
3. des méthodes pertinentes;
4. des résultats significatifs;
5. une présentation efficace;
6. une réflexion critique.

Dans les quatre domaines de l'avancement des connaissances, trois critères permettent de faire une distinction entre l'avancement des connaissances et les activités d'érudition qui ne sont pas l'avancement des connaissances : 1) la documentation des activités intellectuelles et créatives réalisées, 2) l'approbation par des collègues de travaux

documentés et 3) la diffusion publique de ces travaux permettant l'obtention de critiques et la chevauchement des activités ayant mené aux conclusions (Fincher et Work, 2006; Glassick et coll., 1997). En général, les pairs approbateurs ont un statut académique similaire à celui du ou des auteurs du document, sont indépendants de ce ou de ces derniers, et possèdent une expertise reconnue à l'égard du phénomène à l'étude. Pour que le travail soit considéré comme faisant partie l'avancement des connaissances, il doit satisfaire aux trois critères.

Avancement des connaissances par opposition à activités d'érudition

Il est important de noter qu'il existe des différences entre les travaux d'érudition et l'avancement des connaissances; les activités d'érudition reflètent la profondeur, l'étendue et la qualité des connaissances, en plus de la réflexion apprise (Acorn et Osborne, 2013). L'avancement des connaissances comprend ces attributs, mais, tel que noté, nécessite la documentation, l'approbation par des collègues et la diffusion publique, ajoutant ainsi de nouvelles connaissances à un domaine.

Les travaux d'érudition et l'avancement en enseignement constituent un élément essentiel de la qualité dans l'enseignement des sciences infirmières et l'ACESI y attache une grande valeur. Bien que les travaux d'érudition représentent un important pilier de l'excellence dans l'enseignement des sciences infirmières, il ne faut pas les confondre avec l'avancement des connaissances, tel que défini ci-dessus.

Lorsqu'on établit une distinction entre l'avancement des connaissances et les travaux d'érudition, il faut se poser les questions suivantes :

- 1- Les travaux ont-ils été rendus publics?
- 2- Les travaux ont-ils été approuvés/analysés par des collègues?
- 3- Les travaux peuvent-ils être étoffés et reproduits par d'autres universitaires à la suite de leur dissémination?

L'avancement des connaissances doit satisfaire aux trois critères.

Preuves d'avancement des connaissances

Dans la présente section, on aborde les preuves d'avancement des connaissances dans chaque domaine. Il faut garder à l'esprit que les domaines ne s'excluent pas mutuellement, mais qu'ils sont plutôt vivants et se recoupent fréquemment.

Avancement en matière de découverte

L'avancement en matière de découverte représente la forme d'érudition la plus traditionnelle, fondée sur des connaissances acquises par une recherche fondamentale et appliquée. Il comprend l'enquête systématique sur des phénomènes au moyen de diverses méthodes qualitatives et quantitatives et les résultats obtenus viennent enrichir, confirmer ou dédire les connaissances existantes. L'avancement en matière de découverte fait partie intégrante du fondement scientifique des sciences infirmières.

Voici des exemples de preuves écrites d'avancement en matière de découverte :

1. remises de bourses approuvées par des collègues pour appuyer des projets connexes à la recherche;
2. publications de recherche empirique approuvées par des collègues;
3. présentations de documents de recherche approuvées par des collègues à des congrès scientifiques ou savants.

Avancement en enseignement

Initialement, l'avancement en enseignement comprenait la transmission des connaissances du spécialiste au débutant, dans le but de combler le fossé entre la compréhension du professeur et l'apprentissage de l'étudiante et de l'étudiant (Boyer, 1990). Maintenant considérée comme de l'avancement en enseignement, cette activité est fondée sur une approche pédagogique s'appuyant sur la profondeur et l'étendue des connaissances, et comprend un engagement intellectuel envers le sujet enseigné (Allen et Field, 2005; Andresen, 2000; Glanville et Houde, 2004; Kreber, 2002; McKinney, 2006; Richlin, 2001). Cette conceptualisation antérieure de l'avancement en enseignement a depuis évolué (Allen et Field, 2005); l'avancement en enseignement est aujourd'hui considéré comme faisant partie des activités fondées sur « l'éthique de la recherche dans le cadre de laquelle le corps enseignant formule et explore de façon générale les questions liées à l'enseignement et à l'apprentissage » [Traduction] (Sawatzky et coll., 2009). L'avancement en enseignement aborde l'élaboration de méthodes d'enseignement et de matériel pédagogique innovateurs, ainsi que l'étude de l'enseignement et de l'apprentissage (Allen et Field, 2005). En ce qui concerne les sciences infirmières, de telles questions comprennent celles liées à l'enseignement et à l'apprentissage théoriques et cliniques universitaires. Elles peuvent être examinées au moyen de méthodes de recherche ou d'évaluation, ou par l'entremise de modes d'enquête théoriques et philosophiques comprenant l'intégration des connaissances existantes de diverses disciplines.

Voici des exemples de preuves écrites d'avancement en enseignement :

1. présentations et publications approuvées par des collègues sur l'enseignement et l'apprentissage;
2. remises de bourses approuvées par des collègues pour appuyer les activités/projets d'enseignement et d'apprentissage;
3. création et diffusion de modalités de programmes d'études et de matériel d'enseignement, de plateformes d'apprentissage et d'outils pédagogiques innovateurs adoptés par des enseignantes et des enseignants dans le cadre d'autres cours et programmes de l'établissement d'origine et de façon plus générale;
4. diffusion de modalités cliniques ou de préceptorat approuvées par des collègues.

Avancement en matière d'intégration

L'avancement en matière d'intégration désigne la production de nouvelles connaissances et perspectives par un examen systématique d'œuvres originales dans divers domaines du milieu universitaire (Boyer, 1990), y compris les sciences infirmières. Synthétiser des résultats et déceler les tendances et les liens qui existent entre les disciplines permet d'intégrer les connaissances et de donner un sens nouveau aux travaux existants.

Voici des exemples de preuves écrites d'avancement en matière d'intégration :

1. publication d'un traité ou d'un chapitre d'un traité résumant les différentes perspectives professionnelles sur un sujet;
2. diffusion publique d'une analyse stratégique sur une question professionnelle ou de santé;
3. diffusion publique d'un nouveau programme pour améliorer la santé et le bien-être de la population;
4. publication d'un examen exploratoire résumant la littérature existante sur un phénomène d'intérêt pour les sciences infirmières.

Avancement en matière d'application

L'avancement en matière d'application désigne la production de connaissances acquises en travaillant dans la communauté (y compris la communauté de la pratique infirmière) et utilisées par cette dernière. Cette forme d'avancement en matière d'application concerne la relation entre les connaissances et l'action, où un service à la communauté se traduit par des questions de recherche générées par la pratique (Thoun, 2009).

En sciences infirmières, l'avancement en matière d'application comprend l'étude réflexive menant à de nouvelles compréhensions à mesure que la pratique des soins infirmiers est étudiée en fonction des concepts, des principes, des résultats de recherche, des théories et des résultats. Les infirmières et infirmiers sont idéalement

placés pour promouvoir et renforcer l'avancement en matière d'application dans les sciences infirmières en tirant parti de leurs connaissances et expertise cliniques.

Voici des exemples de preuves écrites d'avancement en matière d'application :

1. remise d'une bourse approuvée par des collègues pour appuyer financièrement une initiative relative à la pratique;
2. bourse pour mener un projet de transfert des connaissances;
3. publication et diffusion d'une analyse de l'environnement;
4. présentation approuvée par des collègues sur des questions de santé et de soins;
5. rapport évaluatif publié de projets pilotes portant sur la pratique et renfermant des recommandations à mettre en œuvre éventuellement;
6. publication d'un exposé de principes se rapportant à la pratique et/ou à des questions de santé plus vastes qui ont une incidence sur la société; approbation par des collègues et diffusion.

Conclusion

Ce cadre décrivant la nature de l'avancement des connaissances en sciences infirmières est fondé sur une conceptualisation complète de l'avancement des connaissances englobant de rigoureuses études scientifiques, de la recherche sur l'évaluation et l'action, des analyses historiques, des exposés de principes, des ressources en matière d'enseignement et d'apprentissage, des examens intégratifs et des travaux théoriques et philosophiques. Pour être considérés comme de l'avancement des connaissances, les travaux doivent être documentés, approuvés par des collègues et diffusés au public.

Bien que tous les membres du corps enseignant doivent s'engager envers l'avancement des connaissances, on n'attend pas d'eux qu'ils mènent des activités liées à l'avancement des connaissances dans les quatre domaines. Pour créer un milieu d'apprentissage de qualité, tout programme, lieu de formation et partenaire doit toutefois montrer son attachement à l'avancement des connaissances dans chacun des domaines. Le chevauchement des domaines permet aux petites unités de favoriser l'avancement des connaissances dans tous les domaines, car les travaux dans un domaine peuvent souvent être classés dans deux ou trois autres.

EXEMPLES D'AVANCEMENT DES CONNAISSANCES DANS CHAQUE DOMAINE (PRIÈRE DE NOTER QUE BON NOMBRE DES ACTIVITÉS CI-DESSOUS POURRAIENT ÊTRE CLASSÉES DANS PLUS D'UN DOMAINE)

AVANCEMENT EN MATIÈRE DE DÉCOUVERTE

- Une professeure est la principale chercheuse d'une équipe qui a pour mandat de cerner les effets médiateurs de l'activité physique sur la fatigue chez les personnes atteintes de BPCO.
- Dans le cadre d'une conférence, un professeur présente un document approuvé par des collègues faisant le point sur une enquête qualitative sur l'expérience de personnes qui ont été soignées à l'urgence dans un hôpital régional.
- Une professeure met au point et à l'essai un instrument parcimonieux fiable pour mesurer le maintien de la personnalité après un ACV et en publie les résultats.
- Une équipe de professeurs entreprend une étude dans le but de décrire les caractéristiques, les attitudes et la communication du personnel infirmier en soins palliatifs.

AVANCEMENT EN ENSEIGNEMENT

- Dans le cadre d'une conférence, un professeur présente un document approuvé par des collègues sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un programme innovateur conçu à l'intention des Premières nations.
- Une professeure publie un document décrivant l'intégration d'une nouvelle technologie à la prestation d'un cours et en fait l'évaluation, transformant ainsi l'expérience d'apprentissage des étudiantes et des étudiants.

- Un professeur aide des étudiantes et des étudiants diplômés à rédiger des articles destinés à des revues professionnelles approuvées par des collègues et les documents sont rédigés en collaboration avec d'autres personnes et sont publiés.

AVANCEMENT EN MATIÈRE D'INTÉGRATION

- Un professeur publie une revue systématique de la littérature sur le fardeau de la préposée/du préposé au moyen de la méthode Joanna Briggs.
- Une équipe interdisciplinaire examine les écrits en sciences infirmières, en psychologie et en éducation sanitaire et met au point un modèle intégré de promotion de la santé chez les adolescents avec un financement approuvé par des collègues provenant du ministère provincial de la Santé.
- Une professeure publie un document où sont examinées les perspectives éthiques par rapport à la pratique infirmière.
- Un professeur publie un article fournissant une nouvelle compréhension du concept des compétences culturelles.
- Dans le cadre d'une conférence, une équipe de professeurs présente un document proposant un nouveau cadre conceptuel sur les facteurs de risque liés aux erreurs de médication qui se fonde sur une synthèse de la littérature existante.
- Une professeure publie une analyse historique de l'introduction de services de soins infirmiers dans une région particulière du Canada en utilisant des sources secondaires.

AVANCEMENT EN MATIÈRE D'APPLICATION

- Une professeure siège à un conseil communautaire chargé de mettre sur pied des foyers collectifs pour des personnes atteintes de maladie mentale qui quitteront le milieu institutionnel. À ce titre, la professeure est l'une des huit auteurs d'un rapport examiné par un groupe de fonctionnaires et diffusé au public par le ministère provincial de la Santé.
- Un professeur siège à un comité national chargé de revoir un code de déontologie et participe à un examen de la documentation existante, à des analyses critiques, à des consultations professionnelles, à une réflexion et à l'élaboration d'un document final approuvé par des collègues, puis diffusé au public.
- Une professeure réagit à la réduction du personnel dans les hôpitaux de soins actifs en offrant à des étudiantes et à des étudiants la possibilité d'y effectuer des stages pratiques non traditionnels et publie une évaluation des résultats.
- Un professeur réalise une analyse stratégique de l'incidence des casinos sur la santé d'une collectivité, dont un rapport est examiné et diffusé au public par le ministère provincial de la Santé.
- Un professeur fait partie d'une équipe élaborant des normes et des protocoles de pratique fondés sur l'expérience clinique pour une nouvelle unité de soins externes, en collaboration avec des praticiens et des clients. Ces normes et protocoles sont ensuite examinés par un groupe de collègues et diffusés au public par voie électronique.
- Un professeur collabore avec le personnel d'un service pour réaliser un projet pilote visant à évaluer les résultats d'un programme de congé précoce suivant une hospitalisation. Les résultats sont approuvés par des collègues, puis diffusés au public.

Approuvé - novembre 2013

L'ACESI autorise la reproduction du présent document - prière d'indiquer qu'il s'agit d'un document de l'ACESI.
Association canadienne des écoles de sciences infirmières
1145 Chemin Hunt Club, bureau 450, Ottawa (Ontario) K1V 0Y3
Tél. : (613) 235-3150 Téléc. : (613) 235-4476 Site Web : www.casn.ca Courriel : inquire@casn.ca

Références

- Acorn, S. et M. Osborne. « Scholarship in nursing : Current view », *Canadian Journal of Nursing Leadership*, vol. 26, n° 1, (2013), p. 24-29.
- American Association of Colleges of Nursing. *The essentials of baccalaureate education for professional nursing practice*, Washington, DC: Author, 2008.
- Allen, M.N. et P.A. Field. « Scholarly teaching and scholarship of teaching : Noting the difference », *International Journal of Nursing Education Scholarship*, vol. 2, n° 1, (2005), p. 5–23.
- Andresen, L.W. A Useable, « Trans-Disciplinary Conception of Scholarship », *Higher Education Research and Development*, vol. 19, n° 2, (2000), p. 37–53.
- Boyer, E. L. *Scholarship revisited : Priorities of the professoriate*, The Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching, New York : John Wiley & Sons, 1990.
- Conseil des ministres de l'Éducation, Canada. (2007). *Déclaration ministérielle sur l'assurance de la qualité des programmes d'enseignement menant à des grades au Canada*. Source : <http://www.cicic.ca/docs/cmec/QA-Statement-2007.fr.pdf>.
- Fincher, R.E. et J.A. Work. « Perspectives on the scholarship of teaching », *Medical Education*, n° 40, (2006), p. 293-95.
- Glanville, I. et S. Houde. « The scholarship of Teaching : Implications for Nursing faculty », *Journal of Professional Nursing*, vol. 20, n° 1, (2004), p. 7-14.
- Glassick, C. E., M. T. Huber, et G. I. Maeroff. *Scholarship assessed: Evaluation of the professoriate*, San Francisco : Jossey-Bass, 1997.
- Kreber, C. « Teaching Excellence, Teaching Expertise and the Scholarship of Teaching », *Innovative Higher Education*, vol. 27, n° 1, (2002), p. 5-23.
- McKinney, K. « Attitudinal and Structural Factors Contributing to the Challenges in the Work of the Scholarship of Teaching and Learning », *New Directions for Institutional Research*, n° 129, (2006), p. 37-50.
- Richlin, L. « Scholarship and the Scholarship of Teaching », *New Directions for Teaching and Learning*, n° 86, (2001), p. 57-67.

Sawatzky, J.V., C.L. Enns, T.J. Ashcroft, P.L. Davis et B.N. Harder. « Teaching excellence in nursing education : A caring framework », *Journal of Professional Nursing*, vol. 25, n° 5, (2009), p. 260-266.

Thoun, D.S. « Toward an appreciation of nursing scholarship : Recognizing our traditions, contributions, and presence », *Journal of Nursing Education*, vol. 48, n° 1, (2009), p. 552-556.